

Forum Brise 2010

NÉGOCIER POUR L'ENVIRONNEMENT C'EST NÉGOCIER POUR LES TRAVAILLEURS



Le 13 décembre 2010, lors de son 5ème forum intersyndical, le réseau Brise (Réseau Bruxellois de Sensibilisation à l'Environnement) a une nouvelle fois fait salle comble. Plus de 200 délégués bruxellois issus de tous les secteurs sont venus débattre de la transition juste vers une économie qui respecte l'homme et l'environnement.

Une ville-région ne peut pas résoudre seule un problème qui dépasse largement ses frontières. Anne Panneels a commencé par décrire les propositions de la Confédération européenne des Syndicats pour assurer la transition économique à l'échelle européenne et internationale. La CES encourage le dialogue entre les gouvernements et les partenaires sociaux, des acteurs-clés dans la création d'emplois verts et décents ainsi que les investissements à bas carbone. Il va sans dire que les travailleurs devront pouvoir acquérir des qualifications vertes afin de participer à cette nouvelle révolution industrielle. L'environnement ne doit toutefois pas faire passer au second plan le combat syndical pour le respect des droits humains et du travail, c'est-à-dire un système de protection sociale fort et efficace.

Le rôle des délégués bruxellois

La situation actuelle de Bruxelles a été décortiquée par Eric Corijn (professeur à la VUB). Une ville avec de nombreuses particularités. Une région parmi les plus riches d'Europe mais peuplée par de nombreux pauvres, un taux de chômage des jeunes élevé, son enseignement morcelé par les communautés et les réseaux, etc. L'après-midi fut consacré à une table ronde « Quelles alliances à Bruxelles ? ».



Diana Van Oudenhoven du service d'étude de la CGSLB a abordé les éléments interprofessionnels, en mettant l'accent sur les emplois verts et les travaux actuellement menés au sein du Conseil national du Travail et du Conseil central de l'Economie.

Le 5e forum intersyndical Brise fut l'occasion de lancer un appel aux délégués syndicaux pour qu'ils intègrent les questions environnementales à tous les niveaux d'intervention au sein des entreprises.

Pour ce faire une campagne de sensibilisation a démarré en décembre avec comme slogan « Négocier pour l'environnement c'est négocier pour les travailleurs ».

Les affiches et dépliants sont disponible auprès de la cellule environnement Bruxelles ou téléchargeable sur le site www.cgslb-bruxelles.be

Une charte pour l'environnement

Les organisations syndicales bruxelloises ont marqué leur attachement aux questions environnementales en rédigeant une charte qui comprend une série d'engagements.

Concrètement les syndicats bruxellois demandent à leurs délégués :

- d'inscrire à l'ordre du jour des CPPT tout point lié à l'environnement ;
- d'inscrire à l'ordre du jour du conseil d'entreprise la politique d'investissement et d'achat ;
- de sensibiliser et informer l'employeur sur les questions d'environnement ;
- d'intégrer la dimension de l'environnement dans les conventions collectives de travail ;
- de soutenir toute démarche "éco-responsable".

Engagement des syndicats bruxellois en faveur de l'environnement

Diminuer notre pression sur l'environnement afin de réduire notre impact sur le climat et de préserver la biodiversité en évitant le gaspillage des ressources et en réduisant tous types de pollutions, voilà bien un objectif qui nous concerne tous, aujourd'hui comme demain.

En effet, un environnement sain est indispensable pour permettre aux personnes de travailler, d'habiter et de vivre dans de bonnes conditions de santé et de bien-être.

Les entreprises ont un impact réel sur le milieu dans lequel elles sont implantées. En Région bruxelloise, la gestion de la mobilité, de l'énergie, de l'eau, des déchets, des émissions polluantes font partie des préoccupations environnementales liées au monde du travail.

Les syndicats sont des acteurs de l'entreprise, ce qui leur permet d'identifier les problèmes sociaux, environnementaux et économiques. En tant qu'organisations de travailleurs, ils veulent promouvoir et soutenir toute action positive en matière d'emploi et d'environnement, comme la création de nouveaux emplois verts et la réflexion autour d'un nouveau mode de production et de consommation de biens et services respectueux de l'environnement.

Par cet engagement, les syndicats expriment leur volonté de contribuer à l'amélioration et au respect de l'environnement, tant interne qu'externe, de l'entreprise. Ils veulent ainsi participer au développement d'une société solidaire, équitable et démocratique apportant davantage de qualité de vie et de bien-être à tous.